

## CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Septembre 2020

149X20

### ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION " POUR LE DON DE SANG "

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- LE DON DE SANG : 4 avenue Joseph Aureille  
13170 LES PENNES MIRABEAU

Président : Mr DELFOUR Guy  
N° de Siret : 494995822

dont l'objectif est l'information et la promotion à la recherche de nouveaux donateurs bénévoles a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il a fait l'objet d'une analyse, il est proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 400 €

Après avoir entendu l'exposé le CONSEIL MUNICIPAL :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association " POUR LE DON DE SANG " :  
400 €
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget
- SE PRONONCE comme suit :  
POUR : 35  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 25 Septembre 2020  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI